



## **CODE D'ÉTHIQUE ET ENGAGEMENTS**

**Décembre 2022, version 3**



## **Message du Président du Directoire et du Comité exécutif du Groupe**

Au sein d'Europcar Mobility Group, notre objectif est d'être un leader dans le domaine des services dédiés à la mobilité durable.

À cette fin, il est essentiel qu'en tant qu'individus et collaborateurs du Groupe, nous agissions envers nos clients, nos partenaires et nos investisseurs avec les plus hauts standards d'intégrité, de confiance et d'éthique.

Ainsi, afin de nous guider au quotidien, ce Code énonce les grands principes de la politique d'éthique applicable à Europcar en tant que société internationale qui exerce ses activités dans le monde entier et dont le siège social est situé dans l'Union européenne.

Ce code définit à la fois les normes que nous appliquons et l'importance que nous accordons à l'intégrité et à la conformité.

Il relève de la responsabilité personnelle de chacun d'entre nous, ainsi que de la responsabilité collective du Groupe et de ses organes de direction, de respecter ces normes au quotidien et de défendre les principes clés que sont l'intégrité, l'honnêteté et la protection de notre personnel et de nos actifs. Il est donc essentiel pour nous d'appliquer ces normes chaque jour dans toutes nos activités, en adoptant et en adhérant à une politique de tolérance zéro à l'égard des comportements non éthiques et de non conformité.

Pour y parvenir, le Groupe a développé, applique systématiquement et met régulièrement à jour un programme de conformité dédié, qui vise à détecter et à prévenir la corruption, la fraude, les conflits d'intérêts, les pratiques anticoncurrentielles, les risques d'atteinte aux données personnelles ou à l'environnement.

Nous croyons fermement que la seule façon de faire des affaires est de le faire de manière éthique et, à ce titre, nous rejetons toute forme de comportement et de pratiques commerciales non éthiques ou illégales.

Nous comptons sur chacun de nous pour appliquer ces principes et nous comptons également sur nos partenaires commerciaux pour se sensibiliser et se conformer à ces mêmes principes, afin d'avancer ensemble, alignés sur les principes d'une politique des affaires intègre et durable.

Avec votre aide, je sais que c'est un engagement que nous prenons envers nos clients, nos équipes, les partenaires que nous servons et nos investisseurs.



Peter Gowers  
Président du Directoire et du Comité exécutif du Groupe

## AVANT-PROPOS

L'objectif de ce code est de sensibiliser nos parties prenantes aux principes éthiques clés auxquels EUROPCAR MOBILITY GROUP se conforme, sans pour autant constituer une liste exhaustive ou exclusive. Ces principes s'appliquent pleinement à toutes nos activités.

Ce Code a également été préparé en se référant à une série de codes, conventions et directives internationaux auxquels EUROPCAR MOBILITY GROUP adhère :

- ✓ La Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations unies
  
- ✓ La Convention européenne des droits de l'homme
  
- ✓ Diverses conventions de l'Organisation internationale du travail, notamment les conventions 29, 105, 138 et 182 (travail des enfants et travail forcé), 155 (sécurité et santé au travail), 111 (discrimination), 100 (égalité de rémunération), 87 et 98 (liberté d'association, droit d'organisation et de négociation collective)
  
- ✓ Les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
  
- ✓ La Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant
  
- ✓ Le Pacte mondial des Nations unies



## **SOMMAIRE**

**1.L'éthique des affaires d'Europcar Mobility Group**

**2.Nos objectifs et engagements envers nos parties prenantes**

**3.Promotion et application du Code d'éthique et d'engagements**

**4.Contact**

**Annexe : guide anti-corruption**



## 1. L'éthique des affaires d'EUROPCAR MOBILITY GROUP

EUROPCAR MOBILITY GROUP a développé un ensemble de principes régissant notre comportement. Ceux-ci sont résumés dans le présent Code d'éthique et d'engagements (le " Code ").

Tous les employés du Groupe sont responsables de l'application effective de ces principes.

Ces principes sont :

- ✓ Respecter les lois et règlements nationaux et internationaux,
- ✓ Respecter la dignité, les droits de l'homme et la propriété de nos employés, clients, partenaires industriels et commerciaux, et actionnaires,
- ✓ Préserver l'environnement dans toutes nos activités,
- ✓ Éviter les situations de conflits d'intérêts personnels qui pourraient être contraires aux intérêts de notre Groupe,
- ✓ Protéger les données relatives à notre Groupe, à ses clients et gérer cette confidentialité selon les procédures internes de l'entreprise,
- ✓ Protéger les actifs et les ressources de l'entreprise,
- ✓ Encourager toutes les initiatives internes et externes qui améliorent nos performances sociales et environnementales et aident notre entreprise à se développer durablement.
- ✓ Toujours veiller à ce que nos partenaires s'engagent à respecter notre code et le guide..

## **2. Nos objectifs et engagements envers nos parties prenantes**

### **2.1 Envers nos clients et consommateurs**

**Europcar Mobility Group vise à développer des services qui répondent ou dépassent les attentes de nos clients et consommateurs afin de gagner et de conserver leur confiance.**

LES ENGAGEMENTS D'EUROPCAR MOBILITY GROUP :

- ✓ communiquer de manière claire et transparente sur les conditions d'accès à nos services (conditions légales et tarifs)

**L'objectif d'Europcar Mobility Group est de garantir la sécurité et la confidentialité des données.**

LES ENGAGEMENTS D'EUROPCAR MOBILITY GROUP :

- ✓ prendre toute mesure nécessaire au respect des exigences réglementaires et notamment du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (Règlement général sur la protection des données - RGPD) et des exigences et recommandations de l'autorité française de protection des données (Commission Nationale Informatique et Libertés),
- ✓ mettre en œuvre les moyens techniques nécessaires pour protéger les données contre tout accès non autorisé, et notamment pour garantir la confidentialité des données de nos clients,
- ✓ être transparent sur la manière dont l'entreprise utilise les données des parties, en respectant pleinement leurs droits d'information, de correction et de modification,
- ✓ sensibiliser tous les employés à l'obligation de n'accéder aux informations personnelles que lorsque cela est nécessaire pour le strict accomplissement de leur rôle..

### **2.2 Envers nos employés**



**L'objectif d'Europcar Mobility Group est de veiller à la santé et à la sécurité de ses employés.**

LES ENGAGEMENTS D'EUROPCAR MOBILITY GROUP :

- ✓ interdire et combattre activement toutes les formes d'intimidation et de harcèlement,
- ✓ veiller au respect de toutes les réglementations applicables,
- ✓ promouvoir la formation des employés et des cadres aux méthodes de travail, au respect des règles, des instructions, des procédures de sécurité et à l'utilisation des équipements de sécurité.

**L'objectif d'Europcar Mobility Group est de promouvoir l'égalité des chances au sein de l'entreprise.**

LES ENGAGEMENTS D'EUROPCAR MOBILITY GROUP :

- ✓ interdire et combattre activement toute forme de discrimination,
- ✓ veiller à ce que l'évolution de carrière des salariés soit fondée sur des critères de compétence et de capacité professionnelles uniquement - sans distinction d'origine, de sexe, d'orientation sexuelle, d'âge, de situation familiale/grossesse, de caractéristiques génétiques, d'appartenance supposée ou réelle à une ethnie, une nation ou une race, d'opinion politique, de syndicat, de convictions religieuses, d'apparence physique, de nom, d'état de santé ou de handicap de quelque nature que ce soit.

**L'objectif d'Europcar Mobility Group est de permettre à ses employés de maximiser leur potentiel au travail.**

LES ENGAGEMENTS D'EUROPCAR MOBILITY GROUP :

- ✓ encourager le développement des compétences professionnelles par des programmes de formation adaptés qui concilient les besoins de l'entreprise et les attentes des salariés en matière de carrière,
- ✓ assurer une juste reconnaissance des compétences et des performances par des évaluations professionnelles, au moins une fois par an, visant à définir les perspectives individuelles ouvertes à chaque salarié,
- ✓ informer les employés des possibilités et des opportunités d'évolution au sein d'EUROPCAR MOBILITY GROUP par le biais d'outils de communication dédiés,
- ✓ opter, chaque fois que cela est possible, pour des promotions internes,
- ✓ encourager les managers à construire un environnement de travail positif, notamment par le respect mutuel, la reconnaissance du droit à l'erreur, la promotion de l'esprit d'équipe





et le partage régulier d'informations avec les membres de leur équipe.

**Europcar Mobility Group encourage les relations de travail positives et la liberté d'expression des employés.**

LES ENGAGEMENTS D'EUROPCAR MOBILITY GROUP :

- ✓ respecter les droits syndicaux et favoriser le dialogue entre la direction et les employés par le biais des différents organes représentatifs,
- ✓ bannir toute forme de discrimination,
- ✓ assurer un partage régulier de l'information avec l'ensemble des salariés, par des moyens de communication dédiés, sur l'actualité de l'entreprise et les événements susceptibles d'affecter directement ou indirectement, individuellement ou collectivement, EUROPCAR MOBILITY GROUP,
- ✓ promouvoir la libre expression des idées de chaque employé, tant à l'égard de son équipe de direction que de ses collègues, dans un esprit de respect mutuel,
- ✓ fournir à chaque employé un moyen de recours, notamment par le biais des normes écrites d'EUROPCAR MOBILITY GROUP en matière de mesures disciplinaires, garantissant le respect des règles d'équité pour toute décision de gestion le concernant.

**Europcar Mobility Group vise à prévenir les délits d'initiés et l'utilisation injustifiée d'informations confidentielles ou privilégiées.**

LES ENGAGEMENTS D'EUROPCAR MOBILITY GROUP :

- ✓ sensibiliser tous les employés et former les cadres supérieurs à l'interdiction stricte d'utiliser des informations privilégiées et confidentielles pour effectuer ou permettre (directement ou par le biais d'intermédiaires) une opération interdite par la loi sur un marché réglementé ou pour agir de la sorte à des fins de profit personnel, pour le bénéfice d'autrui ou, plus généralement, pour tout motif spéculatif.

### **2.3 Envers nos partenaires industriels et commerciaux**

**L'objectif d'Europcar Mobility Group est de choisir des partenaires industriels et commerciaux qui opèrent dans leurs pays respectifs, dans le respect des droits fondamentaux du travail, tels que définis notamment par l'organisation internationale du travail.**

LES ENGAGEMENTS D'EUROPCAR MOBILITY GROUP :

- ✓ Travailler avec des partenaires industriels et commerciaux qui s'engagent à respecter :
  - l'interdiction du travail des enfants et du travail forcé,
  - l'interdiction des pratiques portant atteinte à la dignité humaine, notamment la discrimination et le harcèlement fondés sur le sexe, l'âge, l'appartenance réelle ou supposée à une race, une ethnie ou une nation, le handicap, l'orientation sexuelle, les opinions ou les activités religieuses, politiques ou syndicales,
  - la mise en œuvre de mécanismes juridiques garantissant la représentation des salariés et la défense des droits du travail au sein de l'entreprise,
  - respect de la réglementation applicable, notamment, aux conditions et aux horaires de travail,
  - la mise en œuvre de mécanismes visant à promouvoir des relations de travail ouvertes, lorsqu'elles existent,
  - le respect des réglementations applicables en matière de santé, de sécurité et d'environnement.

**L'objectif d'Europcar Mobility Group est d'assurer le respect mutuel des principes de loyauté dans toutes nos relations industrielles et commerciales.**

LES ENGAGEMENTS D'EUROPCAR MOBILITY GROUP :

- ✓ respecter et faire respecter par nos employés les lois relatives à la pratique d'une concurrence loyale et appropriée,
- ✓ veiller à ce qu'aucune action entreprise ne constitue une pratique anticoncurrentielle,
- ✓ faire respecter les règles de la propriété industrielle, intellectuelle et artistique, en interdisant la diffusion non autorisée d'œuvres, de documents, de logiciels et, plus généralement, de tout matériel protégé par ces droits.

**L'objectif d'Europcar Mobility Group est de prévenir toute forme de corruption active ou passive.**

Le Groupe affirme et applique systématiquement une "politique de tolérance zéro" à l'égard de toutes les formes de corruption et de malversation.

Pour permettre l'application de cette politique dans les activités quotidiennes, le Groupe a élaboré un guide anti-corruption qui se trouve en annexe du présent Code.

**En cas d'incertitude sur la manière d'interpréter certaines situations ou demandes, les employés doivent demander conseil à leur hiérarchie, aux responsables locaux**



## **de la conformité ou aux responsables de la conformité du Groupe.**

### LES ENGAGEMENTS D'EUROPCAR MOBILITY GROUP :

- ✓ se conformer et s'assurer que nos employés se conforment à :
  - la réglementation interdisant la corruption active et passive,
  - la réglementation régissant le financement des activités politiques.
  
- ✓ appliquez un cadre strict à l'acceptation et au don de tout cadeau et invitation, ou autre avantage de quelque nature que ce soit.
  
- ✓ s'assurer que nos partenaires s'engagent à respecter ces règlements et droits dans leurs relations avec EUROPCAR MOBILITY GROUP.

### **2.4 Envers le marché boursier**

**EUROPCAR MOBILITY GROUP a pour objectif de promouvoir son succès et d'agir avec respect pour ses actionnaires afin de gagner leur confiance. C'est pourquoi EUROPCAR MOBILITY GROUP attache une importance majeure à la qualité de l'information, et assure une communication transparente et fiable à l'égard de toutes ses parties prenantes.**

### LES ENGAGEMENTS D'EUROPCAR MOBILITY GROUP :

- ✓ Assurer l'égalité de traitement de tous nos actionnaires et détenteurs de titres en bourse, le cas échéant,
  
- ✓ veiller à ce que les employés gardent confidentielles les informations non publiques, jusqu'à leur publication par les parties concernées. En particulier, les informations concernant les résultats, les prévisions et autres données financières, les informations concernant les plans d'achat et de vente, les offres commerciales, les nouveaux services ou savoir-faire, toutes les décisions des autorités de contrôle, la perte ou l'obtention d'un contrat important, ou les informations concernant les procédures judiciaires ou les litiges en cours et les ressources humaines doivent être considérées comme strictement confidentielles,
  
- ✓ s'assurer que les transactions effectuées par ses employés, respectent les lois et règlements régissant les activités financières,
  
- ✓ interdire l'utilisation d'informations confidentielles à des fins personnelles (directement ou indirectement), ou pour permettre à un tiers de réaliser une opération boursière.

## 2.5 En faveur de l'environnement

**L'objectif d'Europcar Mobility Group est de minimiser l'empreinte environnementale de son activité, en veillant au respect des réglementations environnementales, en réduisant l'impact de ses services et infrastructures sur l'environnement, et en diminuant sa consommation d'énergie et de matières premières.**

Les objectifs clés d'EUROPCAR MOBILITY GROUP :

- ✓ réduire sa consommation d'eau,
- ✓ réduire sa consommation d'énergie en développant l'acquisition de véhicules hybrides et électriques,
- ✓ promouvoir la mobilité durable ;
- ✓ réduire ses émissions de CO<sup>2</sup> en mettant à la disposition de ses clients une flotte plus verte ;
- ✓ limiter et réduire l'impact environnemental de ses activités ;
- ✓ traiter efficacement la gestion des déchets ;
- ✓ sensibiliser et promouvoir une plus grande responsabilité environnementale ;
- ✓ assurer le respect de la Charte de développement durable d'Europcar Mobility Group, la certification ISO 14001 et la participation au Pacte Mondial des Nations Unies.

## 3. Promotion et application du Code

- ✓ Ce Code est communiqué à tous les employés d'EUROPCAR MOBILITY GROUP et, le cas échéant, aux tiers avec lesquels EUROPCAR MOBILITY GROUP s'engage. Il est disponible pour tous les employés sur l'intranet de l'entreprise, ainsi qu'auprès du département de la communication.
- ✓ Les collaborateurs d'EUROPCAR MOBILITY GROUP sont tous spécifiquement formés à l'application du Code et assurent la promotion des principes et engagements du Code tout en veillant à son application permanente.
- ✓ Le Comité exécutif d'EUROPCAR MOBILITY GROUP procédera à un examen annuel de la bonne application et de la diffusion du Code.

- ✓ Une assistance et des conseils peuvent être obtenus auprès du Comité de Conformité du Groupe. Son but est d'aider tout employé qui souhaite appliquer correctement les principes et les engagements du Code, en toute confidentialité et avec l'assurance que des réponses seront fournies dans un délai raisonnable.
  
- ✓ Ce Comité remettra en temps utile un rapport au Directoire d'EUROPCAR MOBILITY GROUP, avec des suggestions d'initiatives et d'actions qu'il jugera utiles ou nécessaires pour garantir la pérennité des engagements contenus dans le Code d'éthique et des engagements d'EUROPCAR MOBILITY GROUP.
  
- ✓ Ce Comité ne remplace en aucun cas les structures et les processus existants impliqués dans la mise en œuvre de ce Code (par exemple, le système de gestion, le département des ressources humaines, les représentants des employés, le médiateur du travail et tout autre département impliqué (juridique, audit interne, environnement, etc.)). Le Comité n'est pas non plus une commission d'appel qui examine les décisions ou les actions de la direction contraires aux principes du Code.

## **4.Contact**

Si vous êtes témoin de quelque chose qui ne vous semble pas correct, vous devez toujours le signaler.

Vous pouvez le faire de la façon suivante :

- ✓ Informer votre responsable ou votre superviseur local ;
- ✓ Informer votre responsable local de la conformité ;
- ✓ Informer le responsable de la conformité du groupe ;
- ✓ Faire un rapport direct en utilisant une plateforme dédiée, Whispli : <https://app.whispli.com/Ethics-Europcar>.

N'hésitez jamais à entreprendre une action et à faire part de vos préoccupations, sur des sujets tels que :

- ✓ L'intégrité des affaires (y compris la prévention de la corruption),
- ✓ Les sanctions internationales et la conformité commerciale,
- ✓ Les ressources humaines (telles que la discrimination ou le harcèlement),
- ✓ Les Droits de l'homme,
- ✓ l'Environnement et la sécurité,



- ✓ L'utilisation abusive des actifs du Groupe,
- ✓ La fraude,
- ✓ Les pratiques anticoncurrentielles (telles que les cartels et le truquage des offres).

Une personne qui soulève un problème en toute bonne foi ne fera jamais l'objet de représailles ou de mesures disciplinaires. L'identité de tout employé impliqué restera confidentielle et les alertes seront traitées en temps utile et en toute confidentialité.